



Mairie  
1 Place Albert Roy - 73110 La Rochette  
TÉL. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@la-rochette.com

[www.la-rochette.com](http://www.la-rochette.com)

2020/07/10

République Française

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

### Objet

Recensement de la  
population

Désignation du  
coordonnateur communal

---

Date de convocation  
2 juillet 2020

---

Date d'affichage  
17 juillet 2020

---

Nombre de conseillers en  
exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Le dix juillet deux mil vingt à vingt heures  
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

**Présents** : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT (à compter de 20 h 22), Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Chrystel GUILLERÉ

**Procurations** : Nadège JAY à Virgile FIELBARD, Jean PORTUGAL à André DURAND, Annie GONTARD à Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL à Jean-Loup CREUX, Sandrine BERTHET à Gwénaëlle BIBOUD, Laurent BONNOT à Béatrice CREUX (jusqu'à 20 h 22), Stéphanie PICHARD à Jean-Louis DOULS, Anthony FACHINGER à Evelyne CORBET, Fabien GARCIA à Joël RECORDON, Corinne BOYAT à Magali BECHEREL

**Absents** : Piera BARRAFRANCA

Monsieur Jean-Loup CREUX a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que l'INSEE procédera au recensement général de la population de Valgelon-La Rochette en 2021.

Il est nécessaire de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local soit un agent de la commune.

Le coordonnateur, s'il s'agit d'un agent de la commune, bénéficiera d'une augmentation du régime indemnitaire ou de l'octroi de repos compensateur. S'il s'agit d'un élu, il bénéficiera du remboursement de ses frais de missions en application de l'article L 2123-18 du CGCT.

Par ailleurs, le coordonnateur recevra un montant forfaitaire de 40 € bruts pour chaque séance de formation.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de désigner Madame Aurélie URBAIN, coordonnateur communal d'enquêtes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique,  
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V,  
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,  
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,  
Vu le tableau des emplois communaux,

Accusé de réception en préfecture  
073-200086882-20200710-  
Del20200710-DE  
Date de réception préfecture :

Mairie  
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 76 25  
E-mail : mairie@la-rochette.com

[www.la-rochette.com](http://www.la-rochette.com)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la désignation du coordonnateur communal telle que précisée ci-dessus
- charge Monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires pour la bonne exécution de la présente délibération

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
André DURAND



Accusé de réception en préfecture  
073-200086882-20200710-  
Del20200710-DE  
Date de réception préfecture :